

BARÈME DES HONORAIRES

Conforme à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière. **Ces prix s'entendent toutes taxes comprises.**
Les honoraires indiqués ci-dessous seront supportés par la ou les partie(s) désignée(s) dans le mandat d'entremise.

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

Appartements, Maisons individuelles, Immeubles (à l'exception des terrains et garages).

Jusqu'	à	50 000 €uros (net vendeur)	10,00 % TTC
50 001 €uros	à	90 000 €uros (net vendeur)	9,00 % TTC
90 001 €uros	à	150 000 €uros (net vendeur)	7,50 % TTC
150 001 €uros	à	250 000 €uros (net vendeur)	6,00 % TTC
250 001 €uros	à	450 000 €uros (net vendeur)	5,00 % TTC
450 001 €uros	et	plus (net vendeur)	4,50 % TTC

Les honoraires indiqués ci-dessus sont à la charge de l'acquéreur
ou, si le mandat de vente le précise, partagés, à parts égales, entre l'acquéreur et le vendeur.

VENTE DE TERRAIN

Jusqu'	à	50 000 €uros	5 000 €uros TTC
50 001 €uros	à	70 000 €uros	6 000 €uros TTC
70 001 €uros	à	90 000 €uros	8 000 €uros TTC
90 001 €uros	à	130 000 €uros	10 000 €uros TTC
130 001 €uros	à	150 000 €uros	12 000 €uros TTC
150 001 €uros	et	plus	8,00 % TTC du prix net vendeur

VENTE DE GARAGE

15 % TTC du prix net vendeur.

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL

6,5 % TTC du prix net vendeur.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

10 % TTC du prix net vendeur.

*Afin d'assurer à sa clientèle une protection absolue, **Optimmo sud** s'est engagé à ne recevoir aucun fonds en dehors de ses honoraires*